

infirmière et secret professionnel

Par lili infirmiere, le 19/01/2010 à 19:08

bonsoir,

je suis étudiante infirmière en dernière année, et je souhaiterais avoir des informations concernant une situation devant laquelle je me suis retrouvée en stage: une infirmière qui avait des bonnes raisons de suspecter de la maltraitance sur une personne adulte mais handicapée mentale(madame X), a téléphoner à la personne chez qui elle vivait pour lui faire part de son point de vue sur la mamière dont elle s'occupait de madame X. elle n'a pas maché ses mots...avait-elle le droit?risque-t-elle quelque chose si la personne se retournait contre elle?de plus madame X etait sous tutelle d'une toute autre personne...quels sont les textes en rapport avec cette situation?

merci votre aide...